



BUREAU RÉGIONAL
Procès-verbal N°03 - 2015/2016
Vendredi 06 novembre – AUTUN (71)

MEMBRES PRÉSENTS : MMES CHOQUIN, VALTAT, MM, BOULAY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, JACOTOT, , MARGUERY, MARTIN JL, MORIAUX, PRUDON GI, QUINCY.

MEMBRES EXCUSÉS : MMES FARCY, SAUVAGEOT, M. DESBOIS

INVITÉS PRÉSENTS : MME JOUILLE, THERARAZ (CD58), MM BERTHEAU (CD71), CAMBUS, FAURE (CTS), LAMOTTE, TAFFINEAU (CD89) et VERNOUD (CD21)

INVITÉS EXCUSÉS : MME LARCHER, M. PETIOT (CTF)

1 – INFORMATIONS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE

♦ **Départ Chargé de Développement**

B. DEPIERRE informe du départ de F. CAMBUS qui retourne dans la région toulousaine pour un poste d'agent territorial. Il regrette que celui-ci intervienne au milieu de la saison mais il le remercie pour le développement réalisé et lui souhaite totale réussite dans ses nouvelles fonctions. Son départ interviendra le 10 décembre prochain, d'ici là B. DEPIERRE lui a confié quelques missions à effectuer.

♦ **Comité de Coordination Régional : fusion Bourgogne/Franche Comté**

T. BERTHEAU, B. DEPIERRE, D. TAFFINEAU pour le CDOS 89, J. VERNOUD et Frédérique ont assisté à une réunion d'orientation pour l'avenir le 23 octobre dernier au CREPS de DIJON.

Une réunion regroupant les Présidents de Ligue et Comités Départementaux se tiendra à BRON (69) le samedi 21 novembre.

JC BRIERE représentant B. DEPIERRE, J. VERNOUD (CD21), A. THERARAZ (CD58), T. BERTHEAU (CD71), D. TAFFINEAU (CD89) y participeront.

J. VERNOUD indique qu'il s'agit d'une organisation fédérale, le matin sera une présentation du Comité de Coordination National et l'après midi sera consacrée au Comité de Coordination Régional Bourgogne/Franche Comté pour un état des lieux.

B. DEPIERRE rappelle que ce regroupement doit être opérationnel pour 2020 mais le Ministère des Sports souhaite que tout soit actif dès la fin de l'année 2017.

♦ **CROS**

Une réunion de travail sur le thème général de l'arbitrage (statuts, protocole...) s'est tenue courant octobre, elle était coordonnée par un arbitre international dijonnais de football. Un livre blanc sortira en fin d'année 2016.

♦ **Visite JP SIUTAT en Bourgogne**

Le Président de la FFBB viendra en Côte d'Or le 2 décembre prochain pour une rencontre conjointe avec le Vice Président de la Franche Comté.

♦ **TIC U13**

Celui-ci s'est déroulé le Dimanche 1^{er} novembre à DIJON dans de bonnes conditions. JM BOULAY, représentant B. DEPIERRE et JC BRIERE étaient présents.

♦ Colloque Dopage à DIJON

B. DEPIERRE annonce que nous avons reçu une invitation pour ce colloque qui se tiendra Jeudi 26 novembre, nous disposons de trois places pour y assister, JM BOULAY, Christine CUENOT, PA QUINCY et JL MARTIN y participeront.

♦ Situation CD58

B. DEPIERRE annonce la tenue d'une assemblée générale extra ordinaire et élective vendredi 11 décembre, il s'y rendra avec PA QUINCY.

Il résume la situation actuelle, le comité est composé de neuf membres qui ont pu faire face au début de saison, on observe un retard de 7% au niveau de la saisie des licenciés. Toutefois, les championnats communs avec l'Yonne se déroulent dans de bonnes conditions.

Suite à la réunion d'information qui s'est déroulée le 2 octobre dernier en présence de T. BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB, celui-ci a pris la décision de faire démissionner les cinq personnes qui l'avaient alors annoncé oralement. 18 personnes sont candidates, une reconfiguration du Comité s'opérera ensuite avec les nouveaux membres élus.

♦ CSB GAM

A ce jour, ce nouveau club est dans l'attente de la liquidation judiciaire du CS AUTUN qui doit être prononcée par le Tribunal de Chalon sur Saône le 10 novembre prochain afin que les droits sportifs et administratifs puissent lui être attribués et avoir la possibilité également de saisir les licences et jouer.

Les quatre premières journées n'ont pu être de ce fait jouées, le Comité Directeur de la Ligue avait décidé à la majorité (5 abstentions) de reporter celles-ci en accord avec les clubs concernés des catégories RM1 et U20 M. Si le Tribunal ne prononce pas la liquidation judiciaire le 10/11 et reporte à nouveau la séance, la situation du CS B GAM sera compromise.

T. BERTHEAU avertit que même si le Tribunal prononce sa décision, il sera difficile pour le CS B GAM de jouer le week-end des 14 et 15/11.

B. DEPIERRE propose d'envoyer un email dès lundi matin (09/11) à la FFBB afin d'avoir la possibilité de créer et renouveler les licences et de qualifier les joueurs du CS B GAM dès le jeudi matin 12 novembre dans le cas où la liquidation judiciaire sera prononcée le mardi 10 novembre.

De ce fait, le Bureau approuve à la majorité (une abstention) que la cinquième journée (07 et 08/11) soit reportée, la Commission sportive demandera aux clubs concernés de bien vouloir jouer, dans la mesure du possible, ces rencontres en semaine.

Dans le cas où le tribunal reporterait sa décision, la Ligue ne pourrait plus autoriser de reporter les rencontres RM1 et U20 M, cette formule est également approuvée à l'unanimité par le Bureau.

♦ AG FFBB 2015

Celle-ci s'est tenue à NANTES les 16 et 17 octobre, T. BERTHEAU (CD71), JC BRIERE, B. DEPIERRE, D. TAFFINEAU (CD89), A. THERAROS (CD58) et J. VERNOUD (CD21) étaient présents.

La Ligue a pu tenir un stand de dégustation de produits régionaux afin d'annoncer la prochaine assemblée fédérale qui se tiendra à DIJON en 2016.

A cette occasion, quelques observations importantes ont pu être faites pour l'organisation d'un tel évènement qui ne doivent pas être négligées :

- Diffuser assez tôt toutes les informations aux congressistes,
- Prévoir plusieurs points d'accueil,
- Dresser une liste commune pour simplifier l'accueil,
- Prévoir d'autres boissons pour les points d'accueil que le café,
- Les bénévoles doivent avoir une tenue visible par tous,
- Prévoir une ou deux personnes à l'accueil en gare,
- Salle de gala doit être d'une grande capacité, (environ 500 personnes)
- Veiller à une bonne indication des tables,
- Mettre une signalétique précise pour l'accès aux différents forums,
- Prévoir un repas assis le vendredi soir,
- Solliciter un speaker afin d'animer entre les différentes remises de récompenses,
- Pass TRAM pas indispensable, la proximité des lieux permet un déplacement à pieds,
- Indiquer qui offre le vin d'honneur,

- Les cadeaux doivent être mis à disposition dans les chambres,
- L'élection est exclusivement gérée par la FFBB,
- Prévoir une trentaine de bénévoles minimums pour un fonctionnement optimal,

Une réunion se déroulera début décembre à Dijon avec les membres du Bureau d'organisation.

B. DEPIERRE a obtenu, avec C. CHOQUIN, la proposition, de qualité, de trois traiteurs. Les fournisseurs des produits régionaux ont été choisis.

M. MARGUERY avec B. DEPIERRE ont établi le pré-budget de cette manifestation.

2 – EFFECTIFS LICENCES

	2014/2015 au 06/11	2015/2016 au 06/11			différence	%
		M	F	TOTAL		
CD 21	3 429	2 410	1 068	3 478	49	1,43
CD 58	1 249	744	414	1 158	-91	-7,29
CD 71	4 593	2 694	1 830	4 524	-69	-1,50
CD 89	1 526	1 095	588	1 683	157	10,29
Ligue	10 797	6 943	3 900	10 843	46	0,43
FFBB	452 806	302 713	168 627	471 340	18 534	4,09

3 – SPORTIVE

♦ SENIORS

↪ Cas Dijon Féminin Basket

Après vérification, la joueuse BIROT Marie-Lou (VT900371) aurait participé à quelques rencontres de RF1 suivantes avec une licence de type JC2 :

Au regard de l'article 3 des Règlements Généraux de la LBBB la Commission Sportive propose :

Perte des rencontres concernées par pénalité pour le club Dijon Féminin Basket.

PA QUINCY informe qu'il faut demander au préalable au Comité départemental de Côte d'or si une erreur s'est produite au niveau de la saisie, car s'il existe un certificat médical, le comité départemental doit statuer sur ce caractère exceptionnel et transformer la licence en conséquence.

Le Bureau régional décide de reporter sa décision au 10 décembre jour du prochain Comité Directeur. B. DEPIERRE demande à PA QUINCY d'informer le club afin qu'il puisse saisir le comité 21 pour modification de cette licence. Une notification sera faite en ce sens et envoyée au DFB avec copie au comité départemental.

♦ JEUNES :

↪ Forfait SENS PARON U15F

C. CHOQUIN informe de la proposition de la Commission sportive concernant cette équipe.

Suite à votre demande, nous enregistrons le forfait général de votre équipe U15 F :

- **Attendu que votre équipe souhaite se désengager du championnat U15F,**
- **Attendu que la commission sportive a été prévenue,**

Par ces motifs et sur proposition de la Commission sportive, le Bureau régional réuni le vendredi 06 novembre décide :

FORFAIT GÉNÉRAL à ELAN SENS PARON BASKET

La somme de 36€ correspondant à votre engagement reste acquise à la Ligue.

La péréquation déplacement de 125€ sera reversée au club de FONTAINE BASKET, seule équipe que vous avez reçue avant votre décision de forfait.

Le Bureau régional décide d'appliquer à l'unanimité cette proposition.

↳ **Déroptions**

C. CHOQUIN souhaite revenir sur la décision du dernier Comité Directeur concernant le délai de réponse pour les dérogations.

Le Bureau régional confirme qu'au-delà de 10 jours si le club adverse n'a pas répondu, la dérogation est acceptée.

4 – BASKET FÉMININ

D. MORIAUX revient sur la première grande opération régionale dans ce domaine, l'open féminin qui s'est déroulé le Dimanche 27 septembre à CURGY sur la catégorie RF2.

Ce fût une satisfaction d'avoir fait collaborer trois commissions régionales (Sportive, féminine et des officiels).

Il rappelle que le stage régional OTM s'est tenu également sur cette journée.

Les arbitres étaient 100% féminins et 75% pour les officiels de table de marque.

Il remercie les dirigeants du club de CURGY pour leur accueil et la mise à disposition de leur salle grâce à cela la journée a pu se passer dans de bonnes conditions.

Il suggère de programmer dès janvier une réunion afin de prévoir l'organisation de cet open sur la catégorie RF1 et trouver un site qui dispose de deux salles à proximité.

Ce sera une très grosse opération pour le basket féminin.

5 – JEUNES ET TECHNIQUE

JL MARTIN informe que la commission s'est réunie le 28 octobre dernier à Autun, elle a permis entre autre de mettre en place la commission basket écoles sous l'égide de PH FREMONT. La commission souhaite également travailler en amont avec les commissions départementales et les clubs afin d'avoir les deux meilleurs clubs de la région pour représenter la catégorie U18 Elite puisque la Bourgogne possède deux places.

♦ **Statut Entraîneurs**

JL MARTIN souhaite rappeler aux clubs qu'il est impératif d'envoyer leur imprimé de statut entraîneur qui leur est envoyé en début d'année afin d'être en conformité avec celui-ci. De plus, pour la vérification des entraîneurs sur les rencontres il rappelle également aux clubs que les feuilles de marque (et e-marques) doivent être envoyées avant le mercredi suivant la rencontre.

♦ **Utilisation des CTF**

Les conventions vont être rédigées pour cette année et envoyées aux Comités départementaux prochainement. Nous sommes dans l'attente des dates officielles des TIL non connues à ce jour.

♦ **Formation Cadres**

JL MARTIN indique que les personnes inscrites au CFA du sport sont considérées comme étudiants, ils bénéficient donc du tarif étudiant pour les formations EJ et ER.

Il remercie d'autre part le club de l'ES CHALON pour la mise à disposition de la salle et de ses éducateurs pour le premier stage EJ et ER qui s'est déroulé les 24 et 25 octobre. Une trentaine d'entraîneurs étaient inscrits.

Lors de ce stage, les éducateurs ont pu intervenir sur les sélections régionales U14/U15 en stage également au même moment.

♦ **Formation Joueurs**

↳ TIC U13

JL MARTIN remercie le Comité de Côte d'Or pour la bonne organisation de cette journée du 1^{er} novembre.

N FAURE fait part de son inquiétude quant au niveau de cette catégorie, cela laisse perplexe pour la rentrée 2016 du Pôle Espoirs.

↳ Stage U14 et U15

Celui-ci s'est déroulé du 23 au 25 octobre à CHALON S/SAONE, dans de bonnes conditions grâce à la proximité des lieux d'entraînements et d'hébergement. JL MARTIN remercie le club de l'ES CHALON pour la mise à disposition de sa salle et de ses éducateurs ainsi que le club du CHALON BC.

De plus, les jeunes ont pu assister à un beau match de PRO A qui opposait l'ES CHALON à LIMOGES.

6 – CRO

♦ **ARBITRES**

P. A QUINCY, représentant CRO, rappelle le besoin absolu des Comités Départementaux afin de couvrir un maximum de rencontres jeunes.

Une réunion est prévue vendredi 20 novembre à Autun avec les comités départementaux et le répartiteur afin de définir l'organisation pour la couverture des championnats jeunes.

Le TIC U13 qui s'est déroulé Dimanche 1^{er} novembre a servi de support pour la formation arbitres et OTM, cela a été une bonne opération.

Les arbitres de championnat de France ayant participé au stage de rattrapage ont tous été revalidés.

Une réunion des Présidents de CRO est prévue samedi 05 décembre à la FFBB, C. DESBOIS y participera.

Le stage pour les jeunes arbitres se déroulera à DIJON les 19 et 20 décembre.

7 – PROMOTION DÉVELOPPEMENT

♦ **Luzy**

Le chargé de développement s'est rendu à LUZY à la demande du Président du club afin de les aider à la structuration.

C'est un club dynamique avec des bénévoles prêts à s'impliquer.

8 – FORMATION

B. DEPIERRE annonce le thème du prochain module « Gestion financière des clubs » dont les intervenants seront issus du Crédit Mutuel.

Les dates seront fixées prochainement dès connaissance de la disponibilité des intervenants.

Il rappelle que ces formations seront dispensées sur trois lieux, en Côte d'Or, en Saône et Loire et sur un lieu commun pour la Nièvre et l'Yonne.

9 – SALLES ET TERRAINS

B. DEPIERRE nous informe que beaucoup de salles ne sont pas homologuées au niveau espéré par les clubs utilisateurs. Les clubs ont bien sûr été prévenus.

C. CHOQUIN demande ce qu'un club risque si le club adverse pose une réserve quant au niveau d'homologation de celle-ci.

PA QUINCY indique que c'est la Commission sportive qui traite cette réserve et peut demander l'avis de la commission salles et terrains.

Si la non-conformité est avérée, la rencontre peut être perdue par pénalité.

D. MORIAUX ajoute qu'au niveau fédéral les clubs candidats à l'organisation de phases finales qui n'ont pas le niveau H2 pour leur terrain se sont vus refuser l'octroi de cette manifestation.

10 – FINANCES

♦ **Conseil Régional :**

Les subventions prévues vont être versées, dont une subvention sur l'investissement de 5 000 €.

♦ **CNDS :**

Le dossier est à finaliser. D'autre part, la Bourgogne a anticipé le regroupement des régions pour 2016, puisque la moitié de la somme à percevoir, soit 15 000 € sera versée dans un premier temps.

♦ **Budget prévisionnel 2016**

M. MARGUERY demande aux Présidents des Commissions de lui faire parvenir ainsi qu'à C. CUENOT, leur projet de budget pour l'année prochaine avant le 25 novembre. Il précise d'indiquer les priorités et de rester raisonnables.

♦ **Comptes clubs**

Un peu de retard dans les règlements, environ 33 000 € restent à percevoir. Une relance sera faite si cela s'avère nécessaire.

11 – DISCIPLINE

PA QUINCY indique que deux dossiers sont en cours de procédure, pour des problèmes de comportements d'entraîneurs.

Une réunion est prévue le 26 novembre à Autun.

12 – DIVERS

♦ **PV 2**

C. CHOQUIN souhaite que soit précisé dans le dernier PV, dans le paragraphe concernant la décision prise pour les reports des matchs du CS B GAM que 5 personnes s'étaient abstenues.

♦ **Rassemblement Mini basket 2016**

B. DEPIERRE rappelle que ce dernier devrait se dérouler dans la Nièvre le Dimanche 08 mai 2016 puisqu'il avait été décidé que le club organisateur conserverait l'organisation pour deux années. Le Comité Directeur décidera du lieu lors de sa prochaine réunion le Jeudi 10 décembre. L'édition 2015 avait rencontré un beau succès. Le cahier des charges leur sera renvoyé. Cette manifestation est une grande opération de promotion communication, il a été également ajouté cette année aux règlements que les clubs fédéraux sont tenus d'inscrire au moins deux équipes et les clubs régionaux une.

♦ **Assemblée Générale LBBB 2016**

Celle-ci se tiendra le 18 juin 2016 dans la Nièvre. B. DEPIERRE demande que les clubs candidats confirment leur position par courrier.

♦ **Stagiaire reçu à la LBBB printemps 2015**

JC BRIERE informe que PA QUINCY s'est rendu à Dijon pour la soutenance de Romain, nous avons reçu son rapport à la Ligue.

♦ **Prochain Comité Directeur LBBB**

B. DEPIERRE confirme que celui-ci se tiendra Jeudi 10 décembre en Côte d'Or, le lieu sera défini ultérieurement. Il a été avancé du fait de l'AG électorale du CD58 qui est prévue vendredi 11 décembre où B. DEPIERRE et PA QUINCY se rendront.

♦ **Visite CTF National adjoint**

L'adjoint à la DTN sera en Bourgogne pour contrôler les centres de formation de ES CHALON et JDA DIJON ainsi que le Pôle Espoirs, mercredi 18 novembre et une réunion se tiendra au CREPS de Dijon l'après-midi.

♦ **Dotations**

B. DEPIERRE rappelle que la Ligue avait attribué des ballons aux Comités Départementaux pour équiper certains clubs, en avait offert aux clubs organisateurs de manifestations diverses et aux entraîneurs lors de la journée régionale. Afin d'épuiser le stock, il demande aux Présidents de Commissions de réfléchir à la prochaine distribution.

♦ **Tournoi des Étoiles**

J. VERNOUD informe que cette année le Tournoi des Etoiles se déroulera du 19 au 21 décembre sur deux sites à ORLEANS pour les masculins et à ST JEAN DE BRAYE pour les féminines.

Prochain Comité Directeur ⇒ Jeudi 10 décembre en Côte d'Or.

Le Président,

Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,

Jean-Claude BRIERE.

A G E N D A

N O V E M B R E / D É C E M B R E

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
MERCREDI 18 NOVEMBRE	SOIRÉE TECHNIQUE RECYCLAGE ENTRAINEURS	CREPS DIJON (21)	19H
VENDREDI 20 NOVEMBRE	RÉUNION CRO	AUTUN (71)	19H30
SAMEDI 21 NOVEMBRE	RÉUNION CCR	BRON (69)	
JEUDI 26 NOVEMBRE	RÉUNION DISCIPLINE	AUTUN (71)	19H
MERCREDI 2 DÉCEMBRE	RÉUNION PRÉPARATION AG FFBB 2016	CFA du Sport DIJON (21)	19H
SAMEDI 05 DÉCEMBRE	RÉUNION PRÉSIDENTS CRO	Siège FFBB	
MARDI 08 DÉCEMBRE	RÉUNION SPORTIVE	AUTUN (71)	19H
JEUDI 10 DÉCEMBRE	SOIRÉE TECHNIQUE RECYCLAGE ENTRAINEURS	CHALON S/SAONE (71)	
JEUDI 10 DÉCEMBRE	COMITÉ DIRECTEUR	Côte d'Or (21)	19H30